

RABLAY SUR LAYON

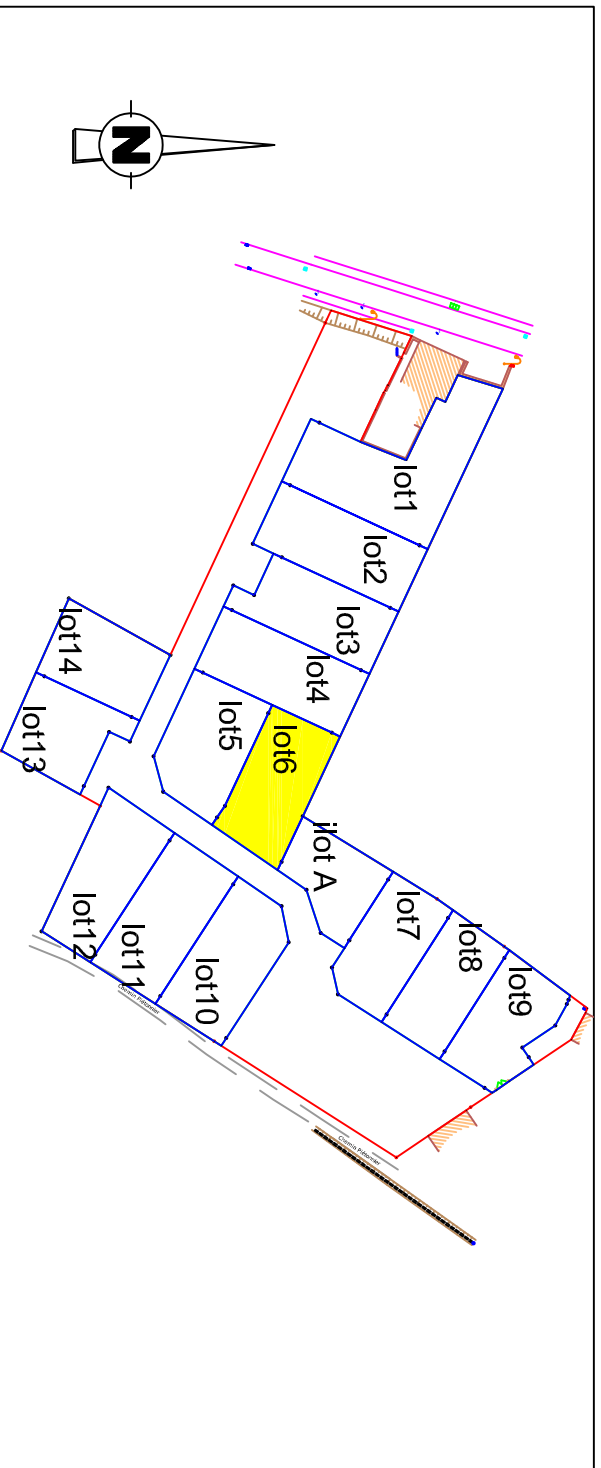
Lotissement " Camille Claudel "



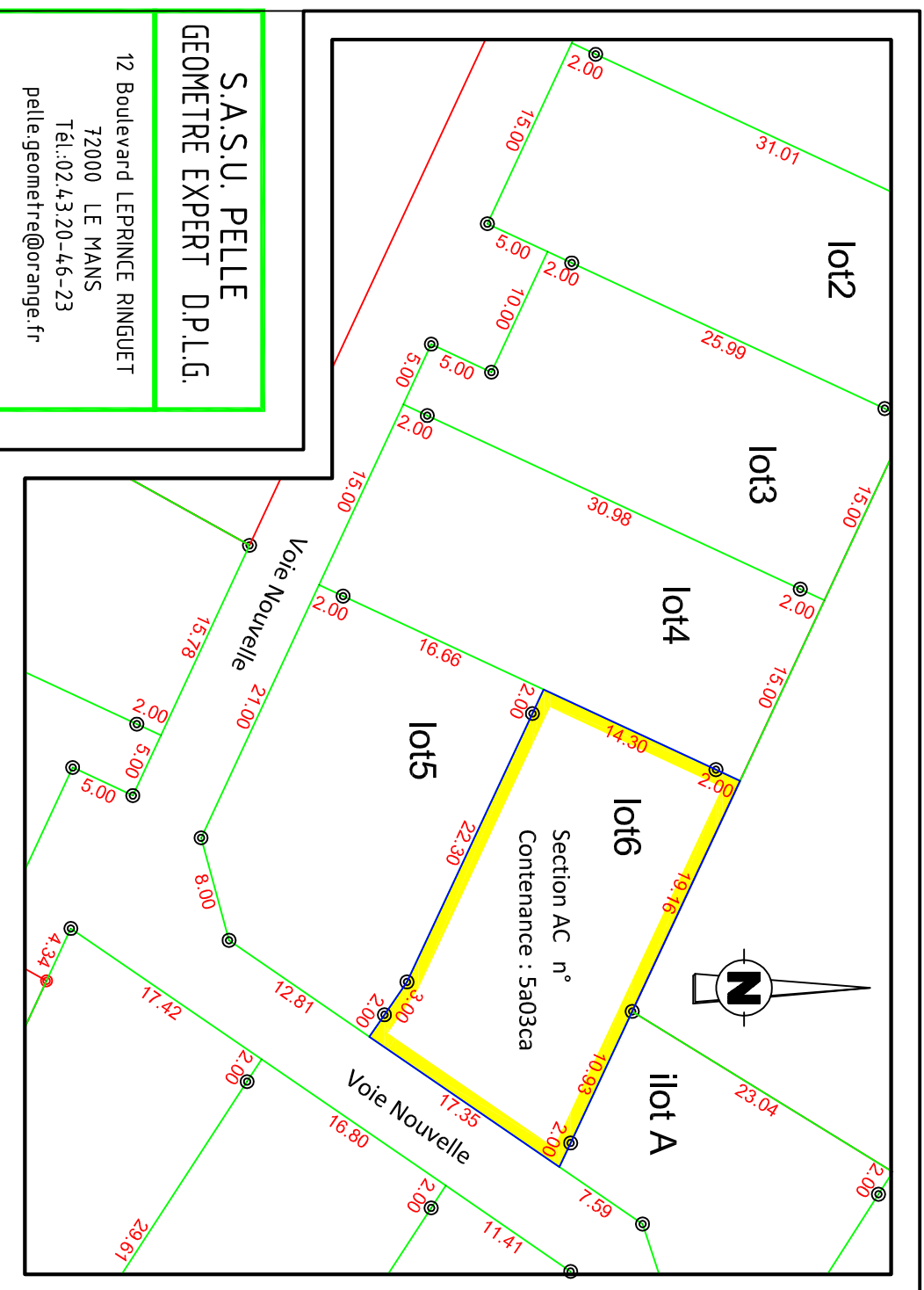
SAS SOTIAL
1, rue Charles Fabry
72013 LE MANS

PLAN DE VENTE DU LOT 6

PLAN DE SITUATION

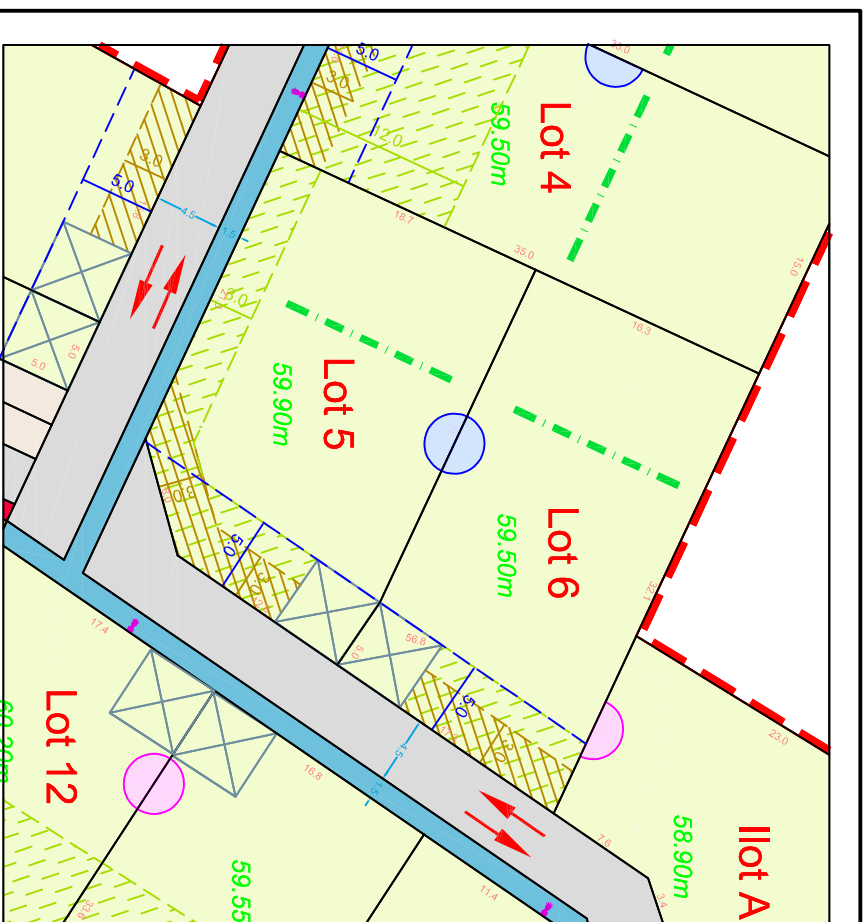


PLAN DE BORNAGE ECHELLE 1 / 500

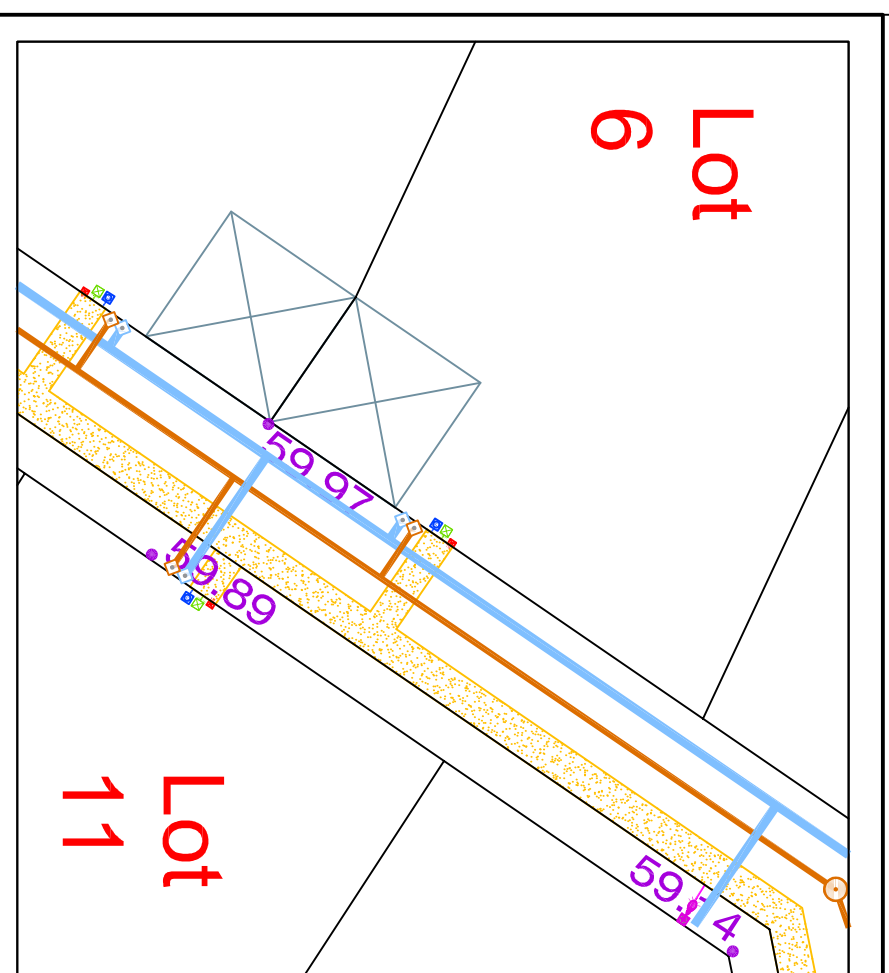


S.A.S.U. PELLE
GEOMETRE EXPERT D.P.L.G.
12 Boulevard LEPRINCE RINGUET
72000 LE MANS
Tél.:02.43.20-46-23
pelle.geometre@orange.fr

REGLEMENT GRAPHIQUE ECHELLE 1/500



PLAN DES RESEAUX ECHELLE 1 / 250



LEGENDE

- Chaussée mixte et place de stationnement PMR
- Cheminement piéton
- Marquage sur voirie
- Haie d'essences mixtes en partie persistante et/ou marcescente plantée par l'aménageur
- Massif
- Haie d'essences mixtes en partie persistante et/ou marcescente
- Surface cessible
- Cote NGF minimale à respecter pour le niveau Rez-De-Chaussée l'ini de la construction principale
- Zone comprenant l'accès imposé au lot - avec stationnement
- Retrait inconstructible non clos de 3.0m minimum par rapport à la limite d'emprise publique
- Retrait des garages de 5.0m minimum par rapport à la limite d'emprise publique
- Orientation de la façade principale des constructions
- Obligation d'implantation totale ou partielle en bordure
- Obligation d'implantation totale ou partielle sur à minima une des deux limites séparatives au choix
- Zone inconstructible (y compris pour les piscines dans la bande des 20 mètres pour les lots 10 à 12)

LEGENDE

- 4%
Pente de voirie en long et en travers
- 56.99
Cote voirie projet
- Tranchée réseaux souples
- Mat d'éclairage (position indicative)
- Coffret électrique
- Regard telecom
- Citerneau AEP
- Poteau d'incendie
- Canalisations Eaux Usées à créer
- Canalisations Eaux Pluviales à créer
- Tabouret de branchement EU/EP
- Regard EU/EP